VILLEPARISIS

Les objectifs de la révision du PLU

La définition des objectifs et des enjeux se déploie autour de plusieurs axes.

Se positionner dans un environnement en mutation

Adapter le PLU aux nouveaux enjeux du territoire et aux récentes évolutions réglementaires :

- Intégration de Villeparisis à la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France
- Mise en conformité ou compatibilité avec le Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) 2013, le Plan de Déplacements Urbains Île-de-France (PDUIF) 2014 ainsi que le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) d'Île-de-France 2013.

Renforcer l'attractivité de la Ville

- Valoriser les atouts et les richesses de l'environnement local dans un projet durable de territoire
- Assurer les conditions de développement et de rayonnement économique local
- Renforcer l'attraction économique avec pour projet la création d'une ZAE
- Favoriser l'implantation de secteurs à rayonnement national (installation de la Ligue d'Île-de-France de Football)

Conforter l'identité et le rayonnement des quartiers

- Renforcer la qualité de vie sur l'ensemble des quartiers de la ville
- Développer une signature urbaine de qualité, et adaptée, respectueuse des objectifs de durabilité (trame verte, piste cyclable)

Participer à l'effort maîtrisé de construction de nouveaux logements

- Donner la possibilité d'accéder à la propriété dans le cadre d'un développement maîtrisé et raisonné de l'habitat
- Permettre la mise en place d'équipements rendus nécessaires suite à l'augmentation importante de la population

Plus de proximité des habitants

• Moderniser et simplifier l'accès aux règles du PLU